

DM – Nombre d'enseignes

PIIA – Enseignes

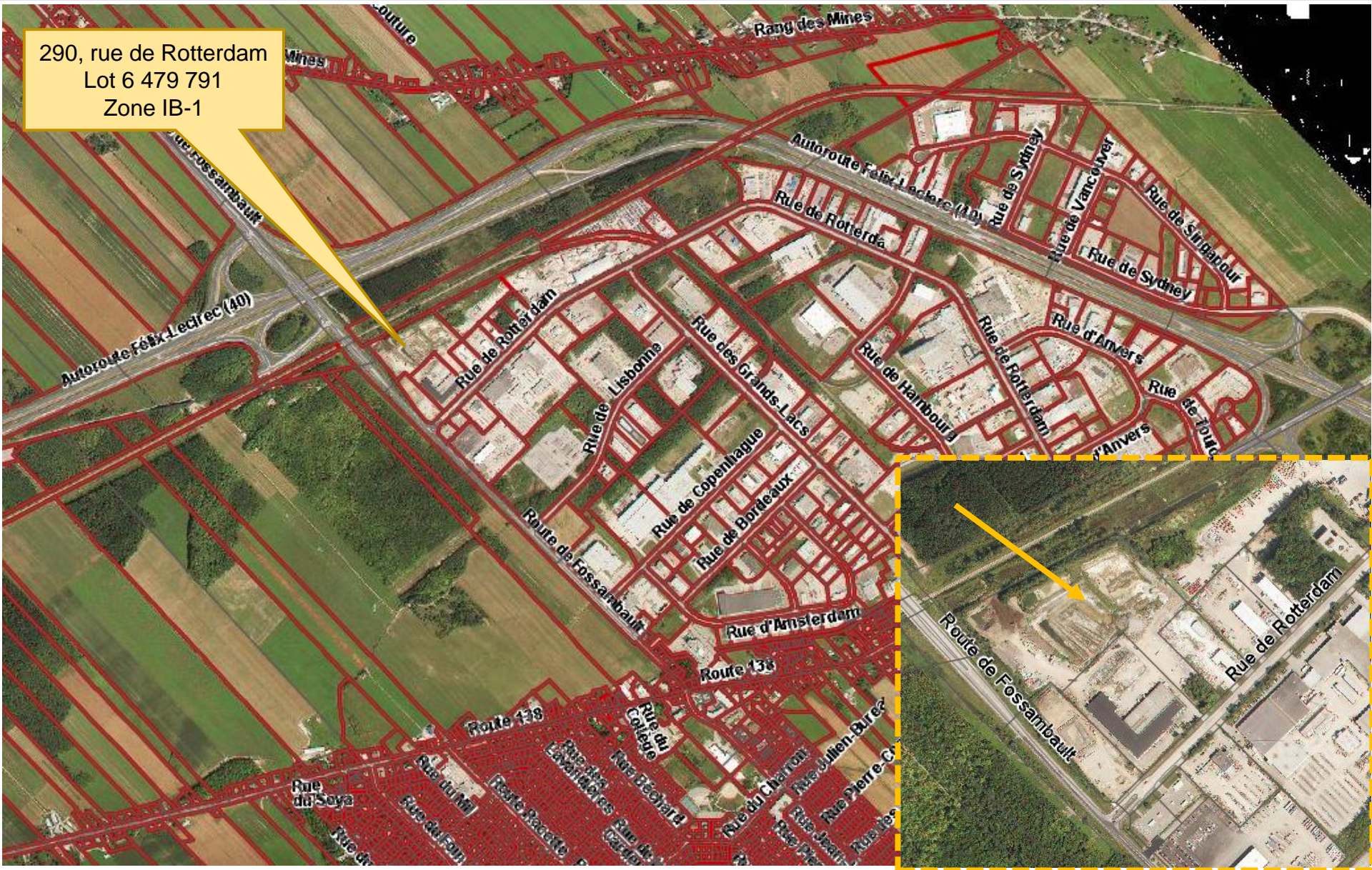
290, rue de Rotterdam

Conseil

4 juin 2024



290, rue de Rotterdam
Lot 6 479 791
Zone IB-1



Requérante	Josianne Maillé, pour Enseignes Barbo Inc., dûment mandatée par Funlola Smith, directrice financière d'Union Street Holdings Inc.
Propriétaire	Union Street Holdings Inc.
<i>Speedy Transport</i>	
Résumé	<p>Le projet d'affichage de l'entreprise consiste à installer :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un socle pour identifier l'adresse du site ainsi que le logo de l'entreprise situé à l'entrée de la propriété;- Une enseigne murale double sur l'élévation Ouest (façade latérale gauche) identifiant le logo de l'entreprise;- Une enseigne murale sur l'élévation nord (façade arrière) identifiant le logo de l'entreprise.
Dérogation mineure demandée	Demande de dérogation mineure visant à autoriser quatre (4) enseignes au lieu d'un maximum de deux (2) enseignes par terrain, tel qu'exigé à l'article 3.6.6.3 du <i>Règlement de zonage No 480-85</i> pour la zone IB-1.
Notes	<ul style="list-style-type: none">• Sur les quatre (4) enseignes proposées, une (1) seule est sur socle et les trois (3) autres sont murales;• Le projet comprend également des enseignes pour l'orientation et la commodité du public ainsi que des enseignes identifiant les entrées et sorties de l'aire de stationnement, lesquelles sont autorisées sans permis en vertu de l'article 3.6.1 du <i>Règlement de zonage No 480-85</i>.

DÉROGATION MINEURE

PROJET / DEMANDE

Autoriser quatre (4) enseignes au lieu d'un maximum de deux (2) enseignes par terrain

Enseigne sur socle
(hauteur totale de 3,07 m)

1. Logo : $1,54 \times 2,44 = 3,76 \text{ m}^2$

2. La structure du socle avec logo :
 $3,07 \times 2,44 = 7,49 \text{ m}^2$

Enseignes murales

1. Enseigne double
(façade latérale gauche)
Rayon de $1.524 (\pi r^2) =$
 $7,3 \text{ m}^2 \times 2 = 14,6 \text{ m}^2$

2. Enseigne murale arrière
 $2,44 \times 4,57 = 11,15 \text{ m}^2$

**La superficie totale des
quatre (4) enseignes est de :**
 $3,76 + 14,6 + 11,15 = 29,51 \text{ m}^2$

Le tout tel qu'exigé à l'article 3.6.6.3 du *Règlement de zonage No 480-85* pour la zone IB-1.

NORMES – *Règlement de zonage no 480-85*

Règlement de zonage No 480-85

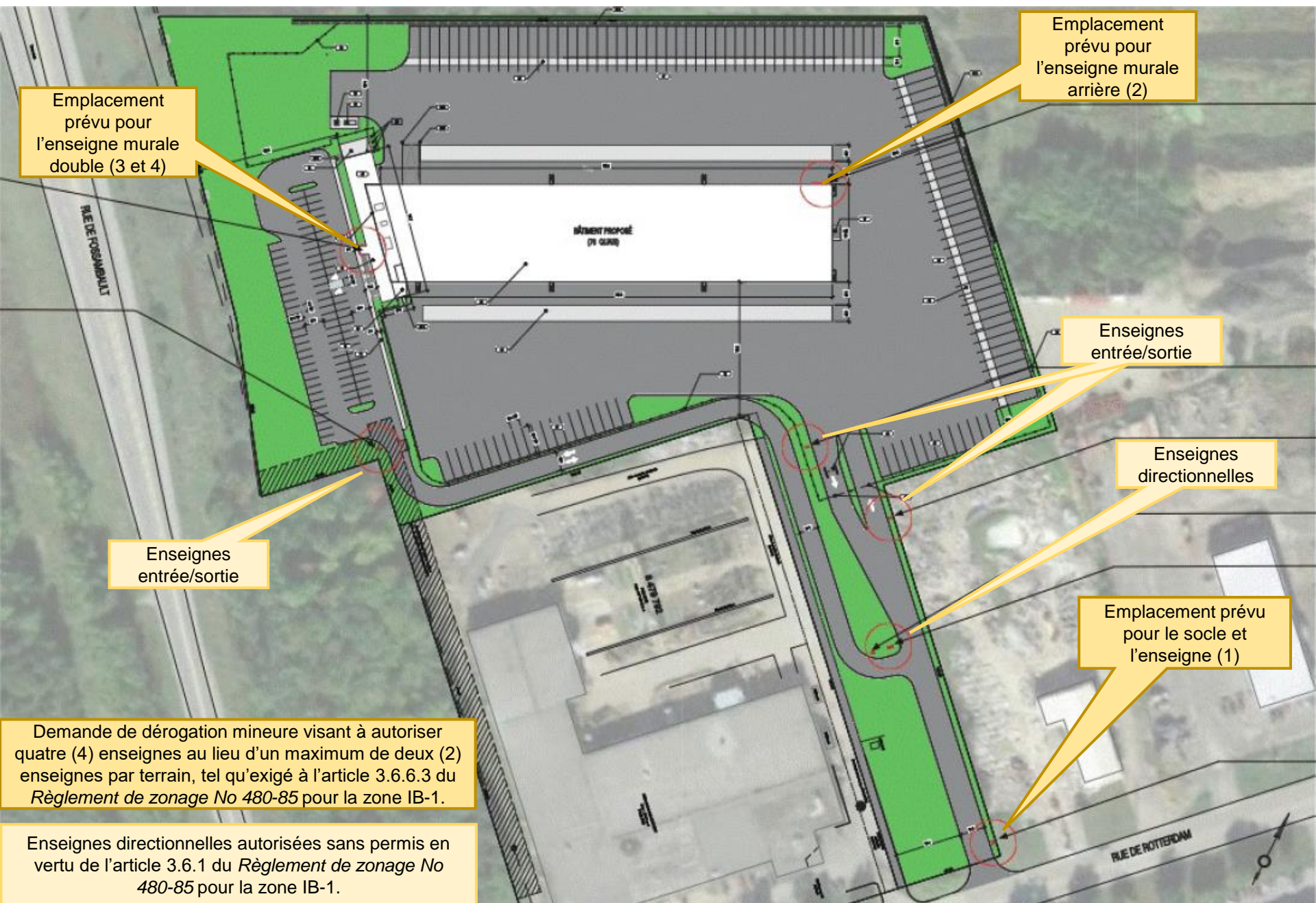
3.6.6.3 Zones de commerce, publique et d'industrie

Dans les zones de commerce, publique et d'industrie, malgré la règle générale, un maximum de deux (2) enseignes est autorisé par terrain ou usage. Une seule enseigne sur poteau est cependant autorisée. Toutefois, cette enseigne peut être multiple. En zone industrielle, l'installation d'une deuxième enseigne sur poteau est autorisée sous condition, sur des lots transversaux dont le bâtiment principal est situé à une distance supérieure de soixante mètres (60 m) de la ligne avant du lot. Cette enseigne sur poteau supplémentaire doit être d'une hauteur maximale de deux mètres (2 m) et d'une superficie maximale de quatre mètres carrés (4 m²).

[...]

Lorsque dans un bâtiment on trouve plus d'un usage, une enseigne posée sur le mur du bâtiment est autorisée pour chacun.

Implantation – emplacement projeté pour les enseignes (sur socle, murales et directionnelles)



Emplacement prévu pour l'enseigne murale double (3 et 4)

Emplacement prévu pour l'enseigne murale arrière (2)

Enseignes entrée/sortie

Enseignes entrée/sortie

Enseignes directionnelles

Emplacement prévu pour le socle et l'enseigne (1)

Demande de dérogation mineure visant à autoriser quatre (4) enseignes au lieu d'un maximum de deux (2) enseignes par terrain, tel qu'exigé à l'article 3.6.6.3 du *Règlement de zonage No 480-85* pour la zone IB-1.

Enseignes directionnelles autorisées sans permis en vertu de l'article 3.6.1 du *Règlement de zonage No 480-85* pour la zone IB-1.

Lot visible à partir de 2 voies de circulation



Autoroute Félix-Leclerc

Autoroute Félix-Leclerc

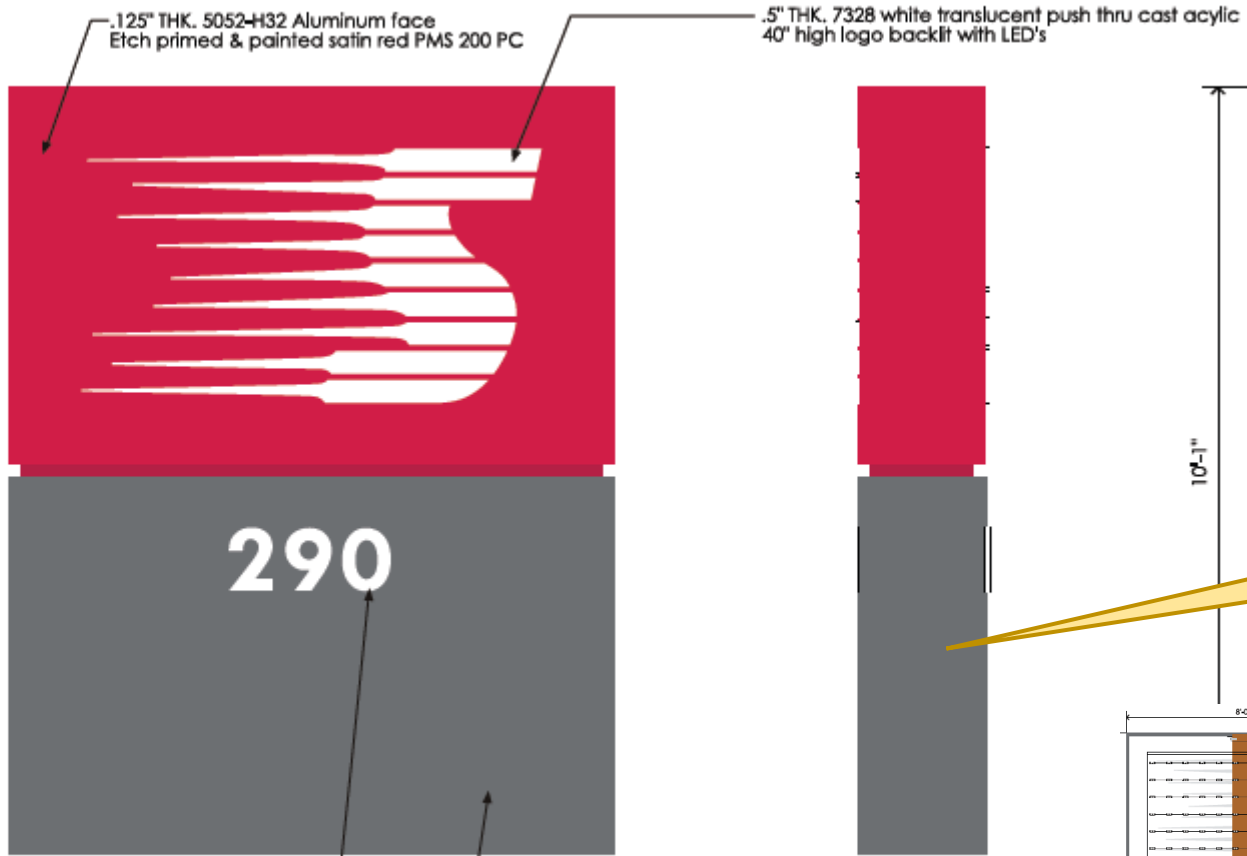
Route de Fossambault

Rue de Rotterdam

Visible de la route de Fossambault nord et sud (enseigne murale double)

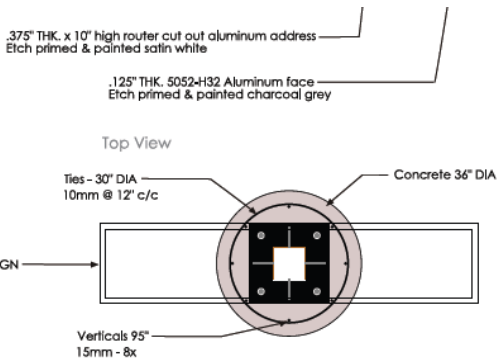
Entrée sur la rue de Rotterdam (enseigne sur socle)

Main Entry Pylon

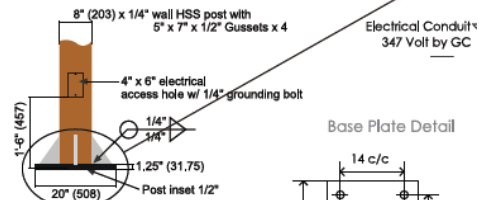


Éclairage au DEL

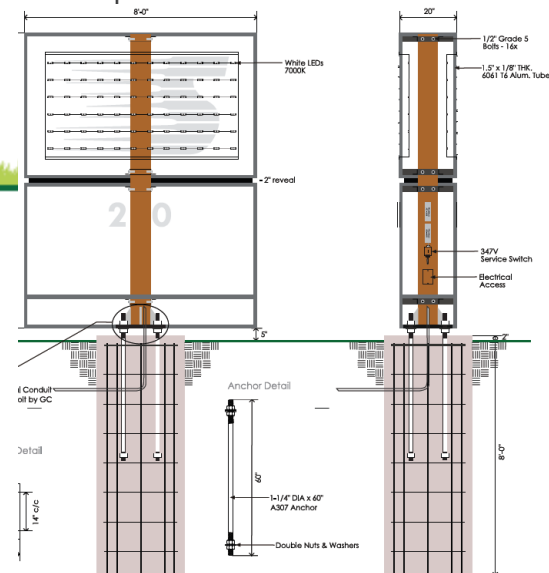
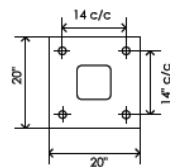
Revêtement d'aluminium « gris charcoal »



Support Pole Detail

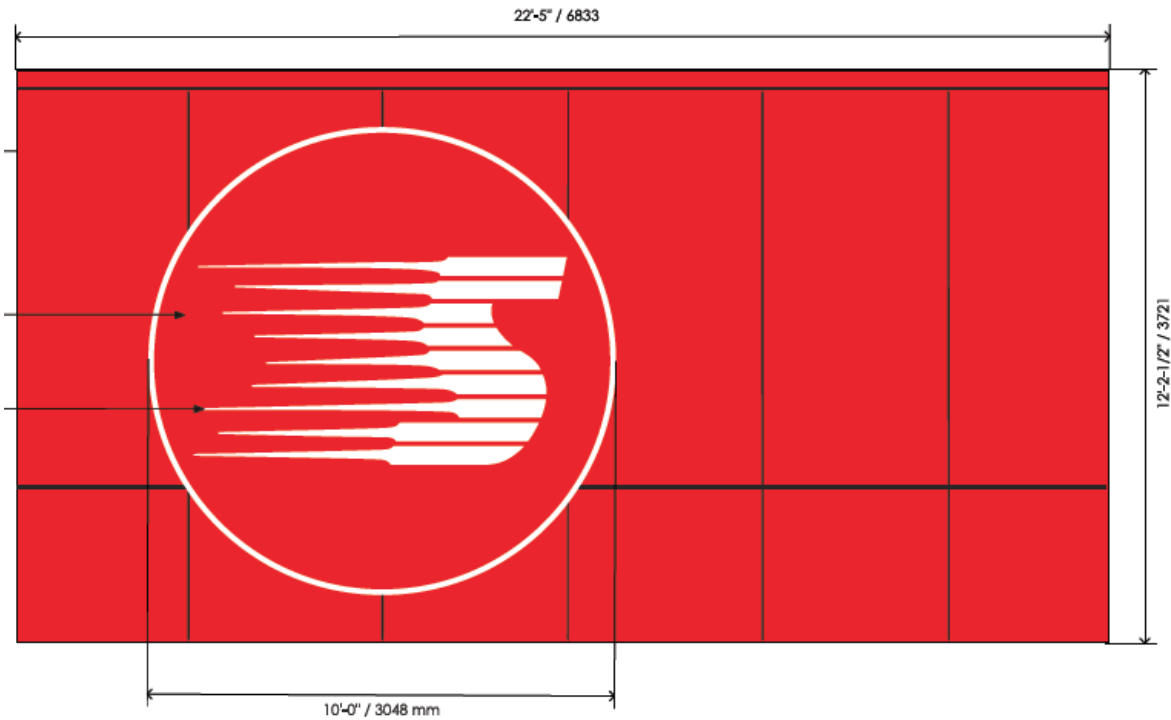


Base Plate Detail



144 Modules | Hanley LED - Phoenix PF-2080 - HLED-PF2080
144 Total Modules = 115.2 Watts
QTY: (2) Internal Power Supply: Hanley LED 60W
Input Voltage Range: 277-287 Vdc
Max Power Input 0.344, 23A each = 0.8x4.46A

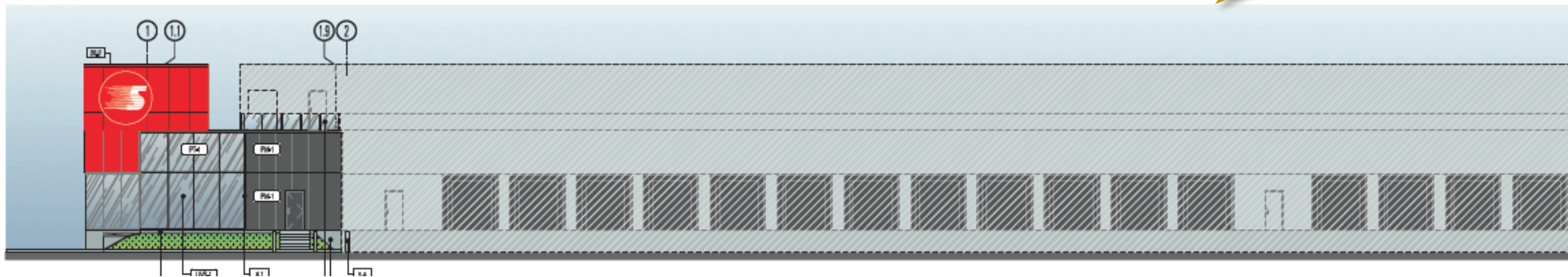
Plan de l'enseigne murale double
(façade latérale gauche - face au sud)



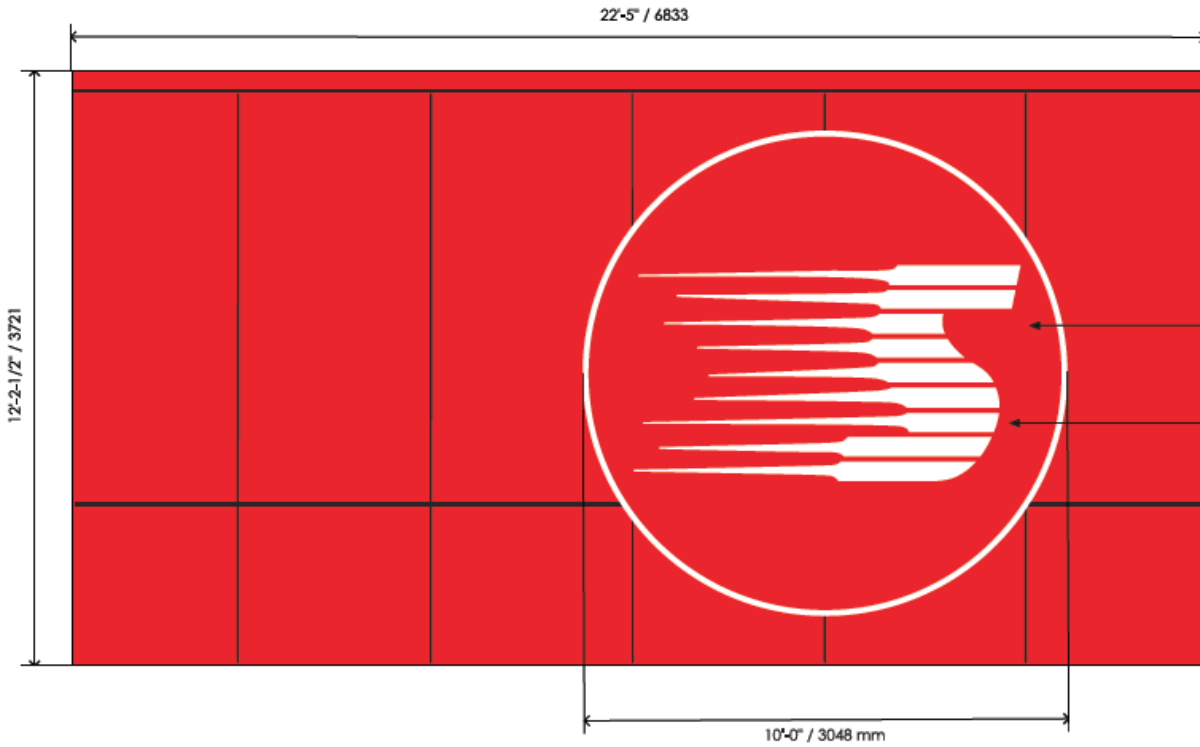
Dimensions ($A = \pi r^2$) = 7,3 m²

.125" THK. 5052-H32 Aluminum face
Etch primed & painted satin red 200C
(Cabinet painted satin red 200C - Face frame and boarder satin white)

Élévation Sud
(Avant)



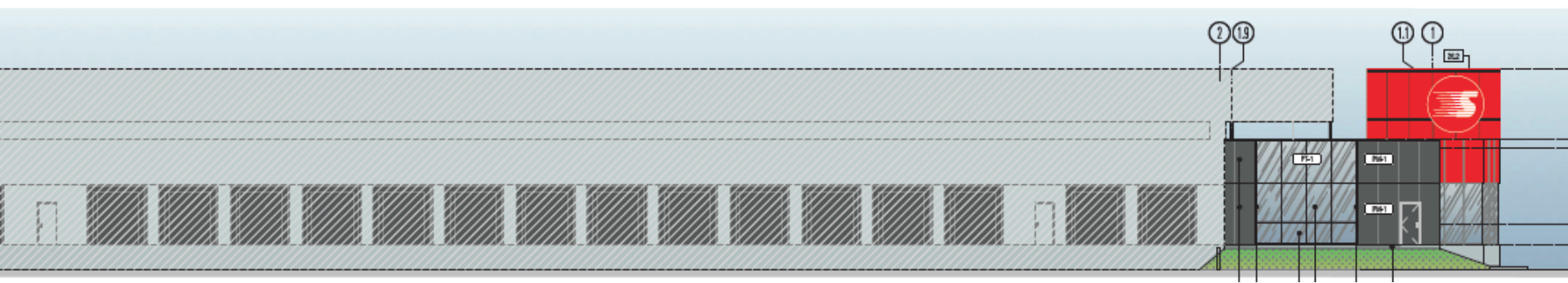
Plan de l'enseigne murale double
(façade latérale gauche - face au nord)



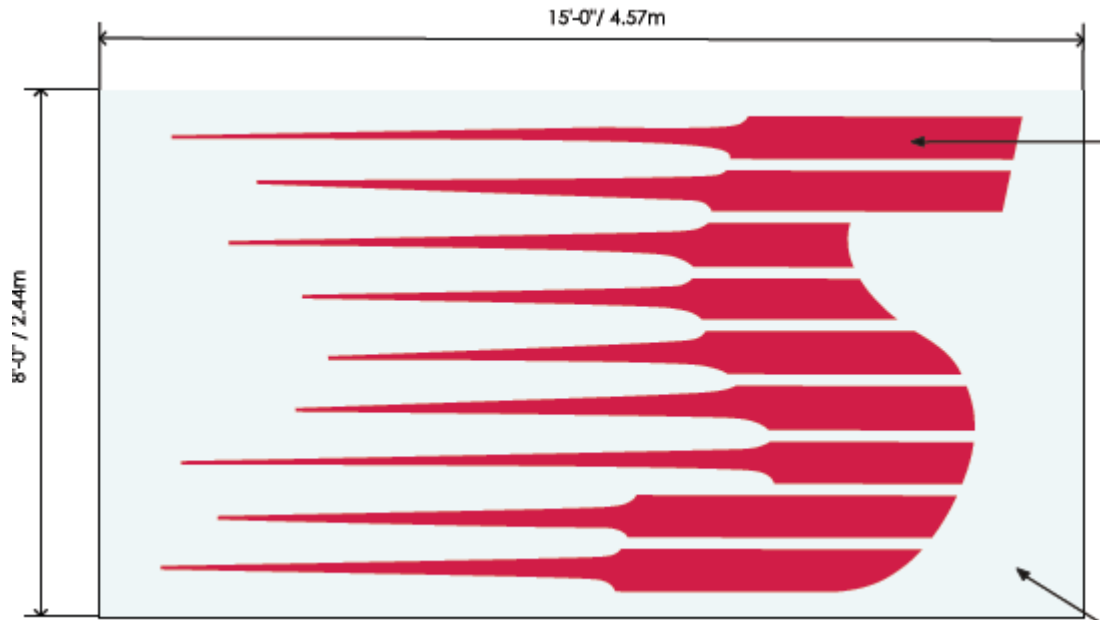
Dimensions ($A = \pi r^2$) = 7,3 m²

- .125" THK. 5052-H32 Aluminum face
Etch primed & painted satin red 200C
(Cabinet painted satin red 200C - Face frame and boarder satin white)

Élévation Nord
(Arrière)



Plan de l'enseigne murale
(façade arrière - face au nord)



Dimension :
2,44 x 4,57 = 11,15 m²

Signage for this elevation 11.15 sq.m. / 120 sq ft.

2" deep sign backer 3mm ACM on 2' aluminum framework
Backer painted satin white to match building as closely as possible

Élévation NORD
(Arrière)

